



No de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mardi 29 septembre 2020, à 16 heures.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Annie Pontbriand, directrice du centre
- Émilie Lamothe, représentante du personnel professionnel
- Manon Fauteux, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Ariane Lettner, représentante des élèves
- Philippe Dubois, représentante du personnel enseignant
- Alain Roy, représentant du personnel enseignant
- Pascale Lévesque, représentante du personnel enseignant

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 02

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Annie Pontbriand souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première rencontre de l'année. Après un tour d'écran, elle nous explique brièvement les procédures et le déroulement de la séance.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

2.1. Liste des membres

À tour de rôle, chacun des membres se présente à l'assemblée. Annie Pontbriand en profite pour lancer un appel afin de recruter des élèves intéressés à devenir membre du Conseil d'établissement du CEAP.

2.2. Nomination des représentants des groupe socio-économiques

Manon Fauteux et Élise Violetti sont toutes deux élues représentantes des groupes socio-économiques.

3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE (Mandat d'un an)

Après des explications d'Annie Pontbriand et quelques questions / réponses,

IL EST PROPOSÉ par Manon Fauteux qu'Élise Violetti soit nommée Présidente du Conseil d'établissement et que Manon Fauteux soit nommée substitut à ces fonctions.

CÉ-20-21-01	<p>La proposition est appuyée par Philippe Dubois</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Annie Pontbriand fait une rapide lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Alain Roy que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est appuyée par Pascale Lévesque</p>
CÉ-20-21-02	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUILLET 2020</p> <p>Après un bref retour sur ce procès-verbal, IL EST PROPOSÉ PAR Pascale Lévesque que le procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2020 soit adopté tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Manon Fauteux</p>
CÉ-20-21-03	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUILLET 2020</p> <p>Point 7 : Annie Pontbriand tient à souligner le choix ambitieux et audacieux qui a été fait par les membres de l'équipe de direction afin d'ajouter des rencontres-collaboratives dans la tâche de tous les enseignants, à raison de 3 heures par semaine.</p> <p>Jusqu'à maintenant, ces rencontres ont principalement été utilisées afin de mettre en place et peaufiner les mesures « COVID ». Les enseignants sont réceptifs et fiers de cette nouvelle façon de faire, et ils ont un grand intérêt à travailler à la mise à jour de plusieurs dossiers pédagogiques.</p> <p>7. FONCTIONNEMENT DU CÉ</p> <p>7.1. Règles de régie interne</p> <p>Avec les membres, Annie Pontbriand fait un survol du document et en explique les obligations.</p> <p>NOTE : 2.4 : En raison de l'actuelle pandémie, cet élément a été adapté et le lieu des assemblées n'a plus à être public, et ce jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>En contrepartie, il est suggéré que les dates des rencontres soient diffusées sur le site WEB du CEAP ainsi que sur Facebook afin qu'advenant que des gens du public démontrent un intérêt à y participer, ils n'auront qu'à se manifester. Ils seront par la suite invités à se joindre (virtuellement) à la rencontre.</p> <p>Annie Pontbriand souligne qu'afin de respecter la composition du Conseil d'établissement, de nouveaux membres ont besoin d'être recrutés (personnel de soutien, représentant des entreprises). Un appel à tous est lancé !</p>

7.2. Fonctions et pouvoir

Annie Pontbriand explique aux membres présents les grandes lignes des fonctions et des pouvoirs de leurs fonctions.

7.3. Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt

Annie Pontbriand explique l'utilité de ce formulaire et ce que peut être un « conflit d'intérêt » pour les membres du CÉ. Elle répond aux différentes questions et apporte quelques précisions. Chacun doit compléter et retourner ce formulaire à la secrétaire de centre.

8. PROJET ÉDUCATIF

Annie Pontbriand explique aux membres ce qu'est le « Projet éducatif » du CEAP. Elle répond aux questions et ajoute quelques précisions.

Le rôle du CÉ consiste à en faire l'évaluation et par la suite, de procéder à son adoption. Elle rappelle aussi aux membres que le CÉ a le pouvoir d'apporter des changements au projet éducatif puisqu'ils en font l'adoption.

Quelques éléments du projet éducatif sont soulignés par Annie Pontbriand :

- Taux d'abandon élevé des nouveaux élèves
- Objectif de diminuer ce taux
- Projet basé sur des données probantes en pédagogie
- Vise à valoriser les pratiques efficaces en éducation
- Exemples : Escouade réussite, qui est une démarche dans le milieu visant à rejoindre les moins de 20 ans qui n'ont pas complété leur diplôme d'études secondaires

Une analyse des indicateurs du projet éducatif se fera avec l'équipe-école. Des recommandations seront faites à la prochaine rencontre afin que les membres du Conseil d'établissement soient en mesure de procéder à l'évaluation du projet éducatif, tel que le prévoit la loi.

Annie Pontbriand répond aux questions des membres.

9. ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

9.1. Clientèle scolaire

Contre toute attente – et malgré la pandémie, notre clientèle se maintient. Beaucoup d'élèves sont inscrits et fréquentent le Centre. Nous avons même constaté une augmentation d'élèves en « Formation à distance ».

9.2. Équipe de gestion

Il n'y a aucun changement dans l'équipe de gestion du CEAP pour cette nouvelle année scolaire.

- Jean-Sébastien Beauchesne est directeur adjoint au point de service de Saint-Bruno;
- Chantale Fortin est directrice adjointe et responsable de la francisation ainsi que des cours du soir à Saint-Bruno;
- Alexandre Bélisle est directeur adjoint au point de service de Varennes et responsable du groupe d'élèves installés à l'école orientante l'Impact de Boucherville;
- Nathalie Bélanger est à la direction adjointe du point de service de McMasterville ainsi qu'au Centre d'intégration La Traversée de Beloeil.

9.3. Calendriers des rencontres TENS et des examens TDG

Le calendrier des rencontres est transmis aux participants et Émilie Lamothe, conseillère d'orientation et CISEP explique aux membres ce qu'est un TENS et un TDG.

10. LOCATION PONCTUELLE

Un protocole est déjà établi avec les municipalités de Saint-Bruno et de Varennes pour diverses activités. Quelques organismes communautaires utilisent également le gymnase de Varennes.

Après quelques questions sur les sommes récoltées et l'utilisation de ces montants,

IL EST PROPOSÉ par Élise Violetti, que les membres de la direction du CEAP puissent accepter les demandes de location des gymnases ou autres locaux de Saint-Bruno, de Varennes et de McMasterville tout au long de l'année, selon les nouvelles normes sanitaires établies.

La proposition est appuyée par Philippe Dubois.

CÉ-20-21-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. COMMUNICATION AUX PARENTS DES ÉLÈVES MINEURS

Annie Pontbriand fournit quelques explications sur le sujet et mentionne que cette communication est habituellement transmise à la fin du mois de novembre.

Pour cette année, la procédure devra être revue puisqu'en raison des nouvelles dispositions « COVID », les élèves n'ont pas de tuteur assigné. Ce sujet sera discuté en équipe-école.

CÉ-20-21-05	<p>12. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ANNÉE 2020-2021</p> <p>Selon les règles établies, le Conseil d'établissement doit tenir cinq (5) rencontres par an.</p> <p>À la demande de la direction et afin d'évaluer le projet éducatif devant être rendu public avant la fin de novembre, une rencontre du CÉ devra se tenir au début du mois de novembre.</p> <p>Chaque membre consulte son agenda et d'un commun accord, les dates suivantes sont retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le mardi 10 novembre 2020; — Le mardi 26 janvier 2021; — Le mardi 23 mars 2021; — Le mardi 1^{er} juin 2021. <p>13. AUTRES SUJETS</p> <p>Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.</p> <p>14. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>La prochaine rencontre du Conseil d'établissement est prévue le mardi 10 novembre 2020.</p> <p>16. LEVÉE DE LA RENCONTRE : 17 h 07.</p> <p>Après des remerciements de la direction pour la participation de tous les membres et les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités, IL EST PROPOSÉ par Manon Fauteux que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____ Élise Violetti, présidente</p> <p>_____ Annie Pontbriand, directrice</p>
-------------	---